



COPROPRIÉTAIRES ET FUTURS ACHETEURS
GESTIONNAIRES ET SYNDICATS DE COPROPRIÉTÉ
PROMOTEURS ET CONSTRUCTEURS
ASSUREURS

ON VEUT VOUS ENTENDRE !



EN PARTENARIAT AVEC LE MINISTÈRE DE LA JUSTICE, LA CHAMBRE DES NOTAIRES DU QUÉBEC LANCE UN VASTE EXERCICE DE CONSULTATION CITOYENNE SUR LA COPROPRIÉTÉ : **LES JOURNÉES DE CONSULTATION SUR LA COPROPRIÉTÉ**. CET EXERCICE VISE LA RECHERCHE DE SOLUTIONS CONCRÈTES AUX NOMBREUX PROBLÈMES VÉCUS DANS CE SECTEUR EN PLEIN ESSOR.

À cette fin, un comité consultatif sur la copropriété a été mandaté afin d'encadrer cette importante consultation et de transmettre, au cours de l'été 2012, ses recommandations au ministère de la Justice du Québec.

Tous les citoyens concernés peuvent participer en grand nombre aux consultations publiques pour faire connaître leur réalité de copropriétaire et leur point de vue sur la copropriété. Ils peuvent également commenter les pistes de réflexion proposées par le Comité consultatif au www.journeesdeconsultationsurlacopropriete.com.

QU'AVEZ-VOUS À DIRE SUR...

Votre première expérience d'achat d'un condo. Aviez-vous toute l'information nécessaire pour prendre une décision éclairée ?

La qualité de construction des condos ? La surveillance des travaux ? Les garanties offertes aux acheteurs dans ces immeubles ?

Le fonds de prévoyance qui doit être mis en place pour que les copropriétaires puissent faire face à d'éventuelles réparations urgentes ou à la réfection des parties communes ? Quelle est la somme que devrait contenir ce fonds ? Comment fixer les contributions qui devraient y être versées ?

L'entretien de l'immeuble ? Son inspection ? Son évaluation ? Sa gestion ? Devrait-on imposer un carnet d'entretien ?

Le fonctionnement des syndicats de copropriété et des assemblées de copropriétaires ?

Les couvertures d'assurance ? Qu'est-ce qu'une couverture adéquate contre le vol et l'incendie ? Et qu'en est-il de celle qui doit protéger les administrateurs en cas de sinistre ?

La façon d'aborder et de gérer un conflit d'intérêts entre le promoteur ou l'administrateur du syndicat et les copropriétaires ?

COMMENT PARTICIPER

LE COMITÉ CONSULTATIF SUR LA COPROPRIÉTÉ VOUS ENCOURAGE VIVEMENT À PARTICIPER SELON LES MODALITÉS SUIVANTES :

- Assistez à titre d'observateur à l'une ou l'autre des journées de consultation;
- Soumettez votre point de vue sur la copropriété et faites connaître votre réalité de copropriétaire; commentez les pistes de réflexion proposées par le Comité consultatif sur son site Internet;
- Participez à une consultation publique en exprimant votre point de vue sur la copropriété et en décrivant votre réalité de copropriétaire; prononcez-vous sur les pistes de réflexion proposées par le Comité consultatif en remplissant le formulaire de participation disponible sur son site Internet.

Pour vous faire entendre dans le cadre des Journées de consultation sur la copropriété ou pour nous faire parvenir votre point de vue et vos commentaires, rendez-vous sur le www.journeesdeconsultationsurlacopropriete.com



LES MEMBRES DU COMITÉ CONSULTATIF SUR LA COPROPRIÉTÉ

CHRISTINE GAGNON, notaire, coprésidente du Comité consultatif

FRANÇOIS DES ROSIERS, Ph. D., économiste, coprésident du Comité consultatif

LOUIS BÉLANGER, représentant de la Ville de Montréal

AURÉLIE BUJOLD, avocate, représentante du ministère de la Justice

YVES JOLI-COEUR, avocat, représentant du Regroupement des gestionnaires et copropriétaires du Québec

MICHEL PARADIS, avocat, représentant du Barreau du Québec

SYLVAIN ROCHETTE, représentant de la Ville de Québec

NATHALIE SANSOUCY, notaire, secrétaire du Comité consultatif



HORAIRE DES CONSULTATIONS

QUÉBEC

15 mars 2012 - De 9 h à 21 h

16 mars 2012 - De 9 h à 21 h

MONTRÉAL

29 mars 2012 - De 9 h à 21 h

30 mars 2012 - De 9 h à 21 h

13 avril 2012 - De 9 h à 21 h

POUR NOUS JOINDRE

NATHALIE SANSOUCY, notaire et secrétaire du Comité consultatif sur la copropriété

Téléphone: 514 879-1793 poste 5948 ou 1 800 263-1793 poste 5948

Télécopieur: 514 879-1923

Courriel: consultation.copropriete@cnq.org



CHAMBRE DES NOTAIRES DU QUÉBEC
1801, avenue McGill College, bureau 600
Montréal QC H3A 0A7